



PROCES VERBAL  
N° 22/CNCMP/2012

L'an deux mille douze et le Jeudi 05 juillet à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

**Etait absente**

- Raifa Mint Kassim , Membre du CP

L'ordre du jour comportait les points suivants :

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC**

*1°-Examen* de la lettre n° 0726/CM/SOMELEC reçue le 04 juillet 2012 demandant l'approbation d'un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux de développement des systèmes électriques de zone Est .

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve l'avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé des études, du contrôle, de

la coordination et de la supervision des travaux de développement des systèmes électriques de zone Est .

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

2°/-*Examen* de la lettre complément d'information n° 0117/CPMSEF reçue le 05 juillet 2012, demandant l'approbation des résultats de la consultation restreinte effectuée par la Coopération Espagnole, relative à la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en place d'une structure de gestion indépendante de distribution de poisson dans les douze régions de Mauritanie.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection à la décision d'approbation, par la CPMSEF, des résultats de la consultation restreinte effectuée par la Coopération Espagnole, relative à la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en place d'une structure de gestion indépendante de distribution de poisson dans les douze régions de Mauritanie avec le bureau Total Logic Services pour un montant hors taxes de 312 500 Euros et un délai de 12 mois.

**COMMISSION DES MARCHES DE L'AGENCE DE PROMOTION DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SERVICES**

3°/-*Examen* de la lettre n° 0329/APAUS reçue le 28 juin 2012 demandant l'approbation du DAO relatif à la réalisation d'infrastructures d'électricité sur l'Axe Tintane –Douerara.

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le DAO relatif à la réalisation d'infrastructures d'électricité sur l'Axe Tintane –Douerara sous réserve de :

- Prendre en considération les observations, en annexe ;
- Faire parvenir une copie corrigée à la CNCMP avant son lancement.

LE PRESIDENT

Ahmed Baba Ould Moulaye Zein



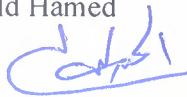
Mohamed Abdallahi Ould Zeine



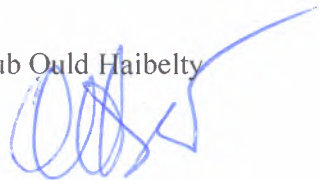
Ahmed Salem Ould Bouboutt



Brahim Ould Hamed



Yacoub Ould Haibelty



Ciré Amadou



Abderrahmane Abdoul,